



ACAMA COMINES ASBL
Rue du Commerce, 30
7780 Comines

N°0476.059.964

N° compte bancaire BE27 7775 9638 4873

Site : acama.be ou Facebook : ACAMA



Les cours sont donnés : Rue des arts, 1 - 7780 Comines

Horaires saison 2023-2024					
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Judo + Eveil JJ (5 – 7 ans) 18h-19h	Baby Jitsu (3,5 – 5 ans) 17h30-18h20	Judo (5 – 7 ans) 17h30-18h30	Eveil Jujitsu (5 – 7 ans) 17h30-18h30	Judo Moyen (8 -12ans) 18h30-19h45	Judo + Eveil JJ (5 – 7 ans) 9h-10h
Judo et Ju- Jitsu compétitions (Apd 12 ans) 19h00-20h30	Jujitsu compétiteurs 7-12ans Apd Orange 18h20-19h20	Judo Moyen (8 -12 ans) 18h30 -20h	Jujitsu Enfants (7 – 12 ans) 18h30-19h30	Jujitsu Elites (apd 13 ans) 19h45-20h45	Jujitsu Enfants et Adultes (Apd 8ans) 10h- 11h30
	Judo Jujitsu Loisir et découverte Adultes 19h15-20h15		Judo & Jujitsu Adultes (Apd 13ans) 19h30-21h		

DIRECTION TECHNIQUE / et COMITES

Marianne DELDICQUE - rue du commerce, 30 - 7780 COMINES Tél. 056 55 90 56/ 0471 44 04 59

Trésorière : Jocelyne SIEUW - rue du commerce, 30-7780 Comines Tél. 056-55-90-56/ 0478 32 11 44

Président ACAMA : Bernard L'ETERME - Chaussée de Warneton 371-7784 Warneton

Secrétaire ACAMA : Olivier DROOGMANS - Rue de la procession 53 - 7780 Comines



ACAMA COMINES ASBL
Rue du Commerce, 30
7780 Comines

N°0476.059.964

N° compte bancaire BE27 7775 9638 4873

Site : acama.be ou Facebook : ACAMA

Formalités d'inscription



- Faire signer le formulaire (communiqué par le club) médical d'aptitude au judo ou Ju-Jitsu par un médecin
- Régler la somme annuelle (voir tarif au club) qui correspond à la cotisation club annuelle et à la licence assurance fédérale annuelle en début de saison et au plus tard au 3ème cours
- Si l'adhérent souhaite participer aux compétitions, une caution de 20€ sera demandée dès la première inscription et rendue en fin de saison si l'engagement a bien été respecté.
- Il n'existe pas de demi-tarif au cas où le pratiquant ne peut pas participer aux 2 cours de judo ou Ju-Jitsu ou Ne-Waza.
- Acheter un judogi : Tenue de judo ou de Ju-Jitsu
- L'écusson est en vente 5€ au club
- Vous munir de zooris ou pantoufles pour vous rendre du vestiaire au tatami.
- Des casiers (ouvert) sont disponibles afin que les élèves puissent y placer leurs affaires personnelles (bijoux, vêtements, bouteille d'eau,...). Il veillera à le vider en quittant la salle.

Règlement intérieur

Le pratiquant **n'étant pas en ordre de licence** dès l'inscription **ne pourra en aucun cas monter sur les tatamis**. Les renouvellements de licence se font 1 mois avant la date d'échéance

Il est à noter qu'un mois commencé est un mois à payer, néanmoins, une possibilité de remboursement est possible sur présentation d'un certificat médical signalant un problème chez l'enfant.

Toute personne ayant un comportement dangereux se verra refuser de poursuivre l'activité au club.

Le pratiquant est pris en charge par le club pendant la durée des cours. Le club est responsable du pratiquant 15 minutes avant et après la fin des cours le concernant. Au-delà, le club décline toutes responsabilités en cas d'accident ou de détérioration.

Le pratiquant participera régulièrement aux entraînements, il s'entraînera physiquement et aura une bonne hygiène de vie. Un justificatif est à donner pour les absences.

Pour les cours de ju-jitsu "Enfants et Adultes", les protections gants + protèges tibias (seulement chez les adultes) sont obligatoires.

Le pratiquant respectera la discipline qu'impose son enseignant sous peine d'être exclu du cours

Le pratiquant ou les parents rempliront le formulaire d'autorisation pour les diffusions des photos ou vidéo faites dans le cadre des activités sur le site et blog du club.

Nous demandons aux parents de bien vouloir signaler tout comportement nécessitant une attention particulière.

Le pratiquant ou le responsable légal s'engage à prendre connaissance du RGPD et l'onglet DOPAGE sur le site du club **acama.be** ou sur Facebook **ACAMA**



ACAMA COMINES ASBL
Rue du Commerce, 30
7780 Comines

N°0476.059.964

N° compte bancaire BE27 7775 9638 4873

Site : acama.be ou Facebook : ACAMA

Année 2023-2024



Je soussigné(e), représentant moi-même
ou l'élève, né(e) le : déclare être
apte à la pratique du Ju-Jitsu sous toutes ses formes. Je joins impérativement une
attestation médicale d'aptitude.

Je décline toutes responsabilités envers les enseignants et dirigeants de club en cas
d'accident.

Ceux-ci sont couverts par la licence Fédérale. En cas d'accident, j'autorise un responsable
du club à prendre toutes les dispositions utiles, notamment en ce qui concerne
l'hospitalisation.

Je déclare avoir pris connaissance du **règlement intérieur du club** ainsi que le **RGPD**
et l'onglet DOPAGE que j'ai consulté sur le site ACAMA.be ou sur le Facebook
ACAMA et le m'engage à le respecter.

☐ **J'autorise** la prise de photos ou de vidéos et à être diffusés sur le site et le Facebook
du club.

☐ **Je n'autorise pas** la prise de photos ou de vidéos et à être diffusés sur le site et le
Facebook du club.

Lu et approuvé le 2023

Signature (d'un parent ou responsable légal)